

DIPLÔME

Diplôme d'État de niveau 3 (équivalent CAP / BEP) d'après la nomenclature européenne.

LIEU DE LA FORMATION

Campus Don Bosco Lyon, Pôle Santé
Lyon 5^{ème}

DURÉE DE LA FORMATION

12 mois (dont formation pratique)

PRÉ-REQUIS

- Aucun diplôme préalable.
- Accès à un outil numérique de travail et à une connexion internet.
- Être détenteur du permis B, hors période probatoire
- Certificat médical de non contre-indications à la profession
- Vaccinations conformes à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'une ambulance

INFOS & INSCRIPTION

Don Bosco Lyon Pôle Santé
<https://www.donboscolyon.org/>

CONTACTS

CONSEIL - ORIENTATION

Renseignements sur les modes de financement et accompagnement à la recherche d'employeur
Véronique DUCROCQ - 06.27.21.80.15
conseillere.formations@donboscolyon.org

ASSISTANTE DE FORMATION

Renseignements sur l'admission – l'inscription
Nathalie MURCIA - 07.89.20.38.38
nathalie.murcia@donboscolyon.org

LE MÉTIER

L'ambulancier a pour missions :

- **La prise en soin d'un patient** à tout âge de la vie dans une situation singulière et dans le cadre d'un transport sanitaire sécurisé ;
- **La réalisation d'un recueil de données cliniques** du patient, **la mise en œuvre de soins** notamment ceux relevant de l'urgence et **la transmission des données** ;
- **Le contrôle et l'entretien du véhicule** adapté au transport sanitaire terrestre ;
- **Le transport sanitaire** du patient ;
- **Le contrôle et entretien des matériels**, équipements et installations du véhicule ;
- **La traçabilité des informations** liées au patient transporté et le renseignement du dossier de prestation ambulancière ;
- **Le travail en équipe, traçabilité et transmission de savoir-faire** issus de sa pratique professionnelle.

LE PUBLIC

Les ambulanciers peuvent intervenir auprès de toute personne malade, blessée ou parturiente.

LES LIEUX D'INTERVENTION

Les ambulanciers peuvent exercer au sein :

- **D'entreprises de transport sanitaire** ;
- **D'établissements de soins** (centre hospitalier, hôpital privé, clinique, ...) ;
- **De services spécialisés d'urgence** (SAMU).

Association Don Bosco Lyon

Lycées & Pôle santé : 12-24 montée Saint-Laurent - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00010
Pôle social : 123 montée de Choulans - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00028
accueil@donboscolyon.org - 04 72 41 14 54 - www.donboscolyon.org

Depuis juillet 2025, l'Institut Saint-Laurent est devenu le pôle social du campus Don Bosco Lyon

VOIES D'ACCÈS

EN FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation, transition professionnelle, contrat pro A.

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



RÉPARTITION DES HEURES

Formation sur 12 mois (801 heures)

- 556 heures de formation théorique (16 semaines)
- 245 heures de stages cliniques (7 semaines)

ADMISSION

Une étude du dossier de candidature

<https://www.donboscolyon.org/>

Les candidats dont les dossiers ont été évalués comme admissibles sont convoqués à un **entretien oral d'admission** auprès d'un jury ou à un **entretien de positionnement** pour les admis de droit.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation réglementée par :

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier

Arrêté du 4 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier

LES FONCTIONS DE L'AMBULANCIER

- Assurer la prise en soin et le transport sanitaire d'un patient à tout âge de la vie dans des conditions de sécurité et de confort ;
- Évaluer l'état clinique du patient et adapter la prise en soin en fonction de son état de santé ;
- Réaliser les gestes de soins d'urgence ;
- Accompagner les patients dans leurs déplacements et leur installation en respectant leur autonomie et leur dignité ;
- Communiquer de manière adaptée avec les patients, leurs proches et les professionnels de santé ;
- Appliquer les règles d'hygiène, de prévention des infections et d'entretien du matériel ;
- Travailler en équipe et s'inscrire dans une organisation coordonnée du système de soins.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique se décompose en 10 modules, insérés dans **cinq blocs de compétences** (BC) composant le diplôme d'Etat d'Ambulancier :

- **BC1** « Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions » : 175 heures d'enseignements,
- **BC2** « Réalisation d'un recueil de données cliniques et mises en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence » : 210 heures d'enseignements,
- **BC3** « Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière » : 28 heures d'enseignements,
- **BC4** « Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention » : 35 heures d'enseignements,
- **BC5** « Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques » : 105 heures d'enseignements.

La formation pratique est répartie de façon à permettre la professionnalisation des candidats sur l'ensemble des blocs de compétences.

Association Don Bosco Lyon

Lycées & Pôle santé : 12-24 montée Saint-Laurent - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00010

Pôle social : 123 montée de Choulans - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00028

accueil@donboscolyon.org - 04 72 41 14 54 - www.donboscolyon.org

Depuis juillet 2025, l'Institut Saint-Laurent est devenu le pôle social du campus Don Bosco Lyon